

La spécificité des séjours de « vacances enfants » EPAF réside dans le fait que les enfants viennent de toute la France et peuvent s'inscrire sur n'importe quel séjour respectant leur tranche d'âge, **il existe donc de nombreux parcours différents !**

Afin de les rendre possibles, nous fonctionnons sur un format **de plateforme de regroupement**. Les enfants voyagent de leur ville de départ jusqu'à ces plateformes, tous séjours confondus, avec des animateurs qui ne seront pas forcément ceux de leur séjour respectif. Ensuite, ils sont convoyés des plateformes aux centres de vacances avec l'ensemble des enfants et des membres de leur équipe d'animation.



Dans le prévisionnel présenté ici, les horaires de départ/retour sont exposés de la couleur de la plateforme à laquelle le centre est rattaché.

CENTRES DESSERVIS DEPUIS LA PLATEFORME DE PARIS / PRINTEMPS 2025

ANGLET : 2129
DOUARNENEZ : 2136
ILE D'OLERON : 3120-4105
LIRÉ : 1104
MENETREUX LE PITOIS : 2130 3119
PARIS : 3117
ST CYR : 2135-3121

L'ensemble des séjours à l'étranger

CENTRES DESSERVIS DEPUIS LA PLATEFORME DE LYON / PRINTEMPS 2025

LES ESTABLES : 2121
MARCILLAT : 4100-4101-5100-5101
VERCORS : 2133-2134
HAUTELUCE : 2131

CENTRES DESSERVIS DEPUIS LA PLATEFORME DE MONTPELLIER / PRINTEMPS 2025

LEUCATE : 6108

Les logos « train, avion, car » indiquent le mode de transport du **premier trajet** (pour l'aller) ou du **dernier trajet** (pour les retours) que les enfants emprunteront. Ils seront souvent amenés à utiliser plusieurs transports avant d'arriver à destination.



Du dimanche 13 avril
au samedi 19 avril

SÉJOURS VIA LA PLATEFORME DE PARIS

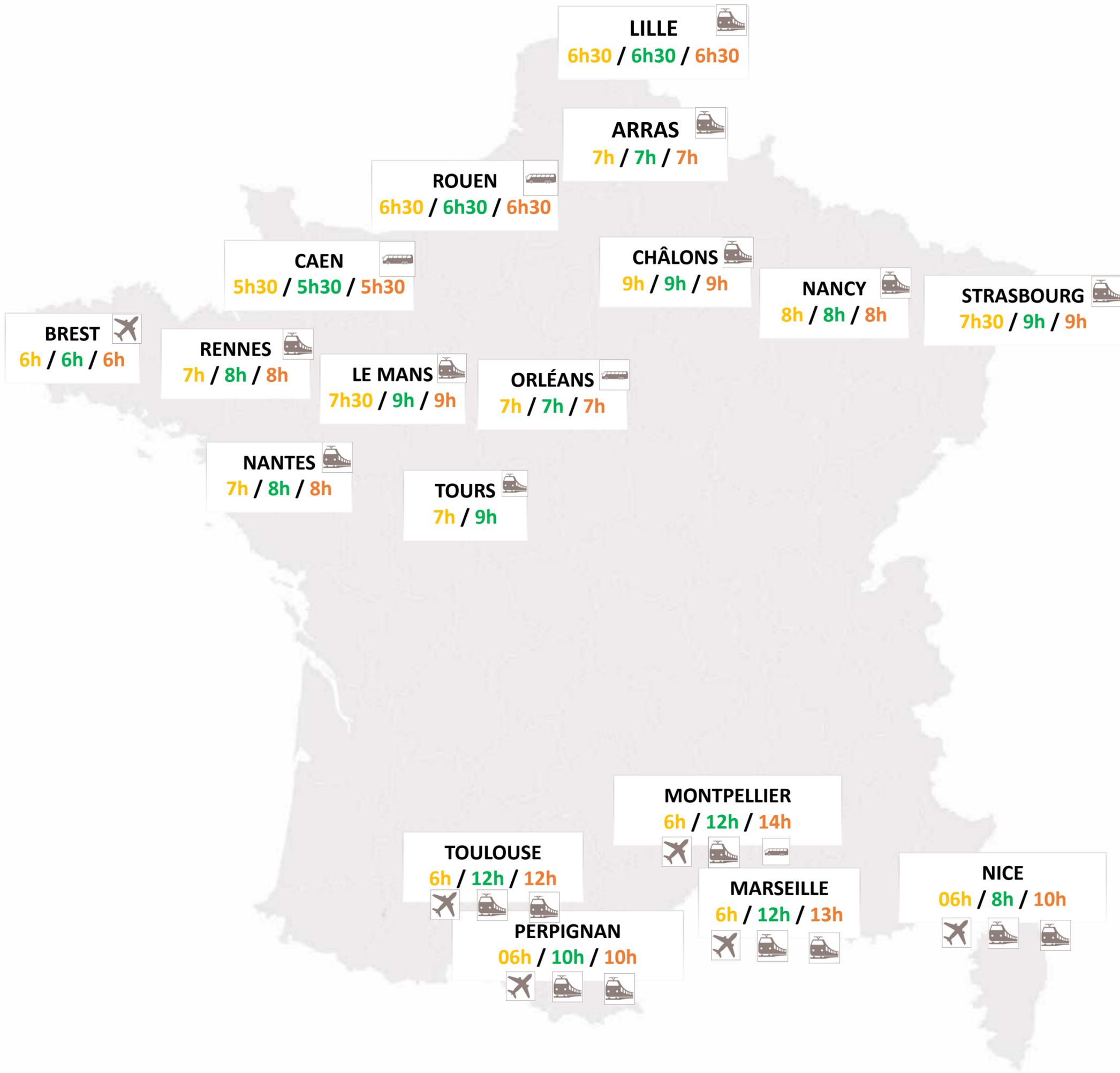
SÉJOURS VIA LA PLATEFORME DE LYON

SÉJOURS VIA LA PLATEFORME DE MONTPELLIER

*Les horaires sont donnés à titre indicatif

*Seule la convocation adressée à 15 jours du départ fera foi

*Tous les trajets des centres aux plateformes se font en car



SÉJOURS VIA LA PLATEFORME DE PARIS

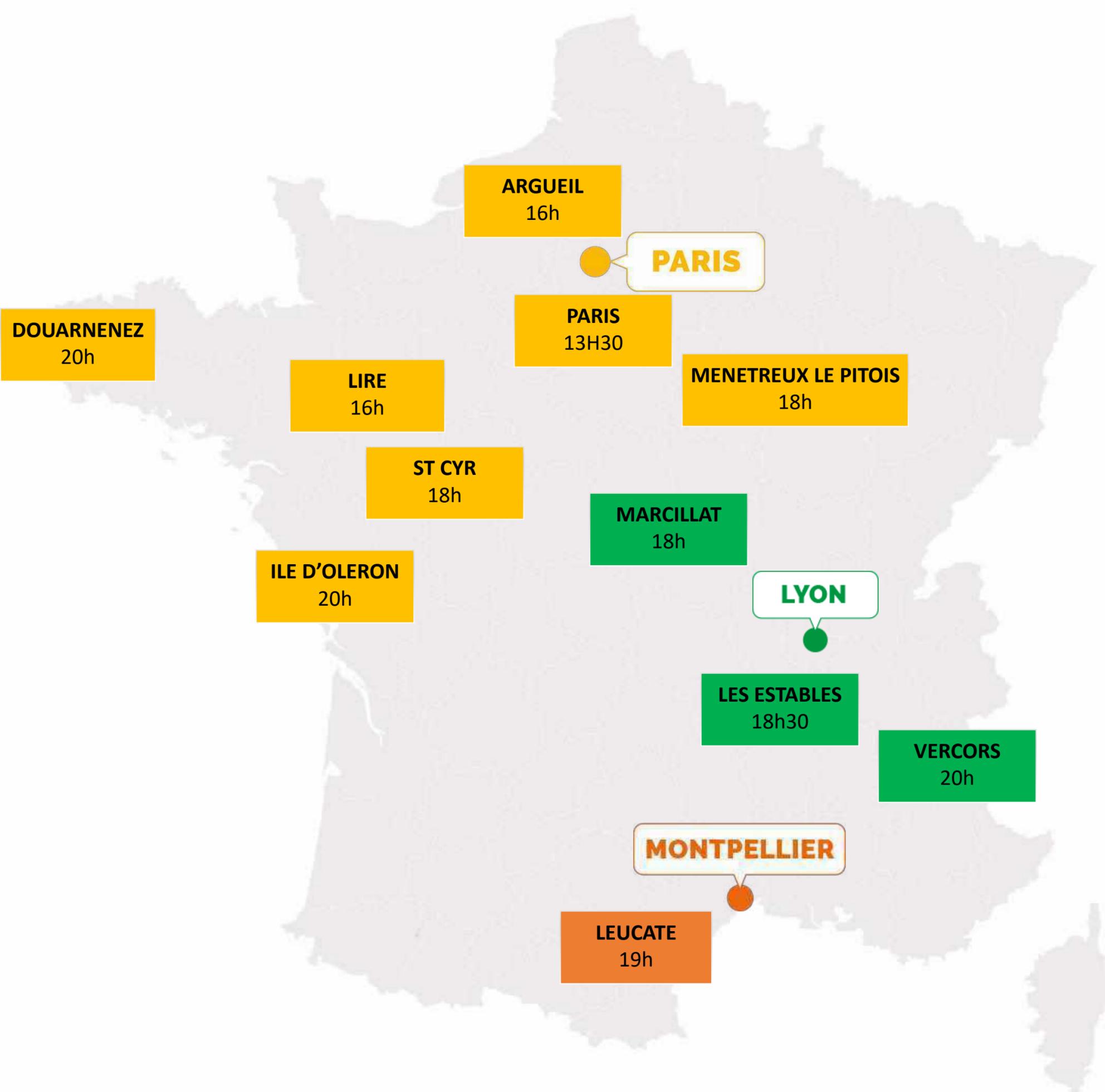
SÉJOURS VIA LA PLATEFORME DE LYON

SÉJOURS VIA LA PLATEFORME DE MONTPELLIER

*Les horaires sont donnés à titre indicatif

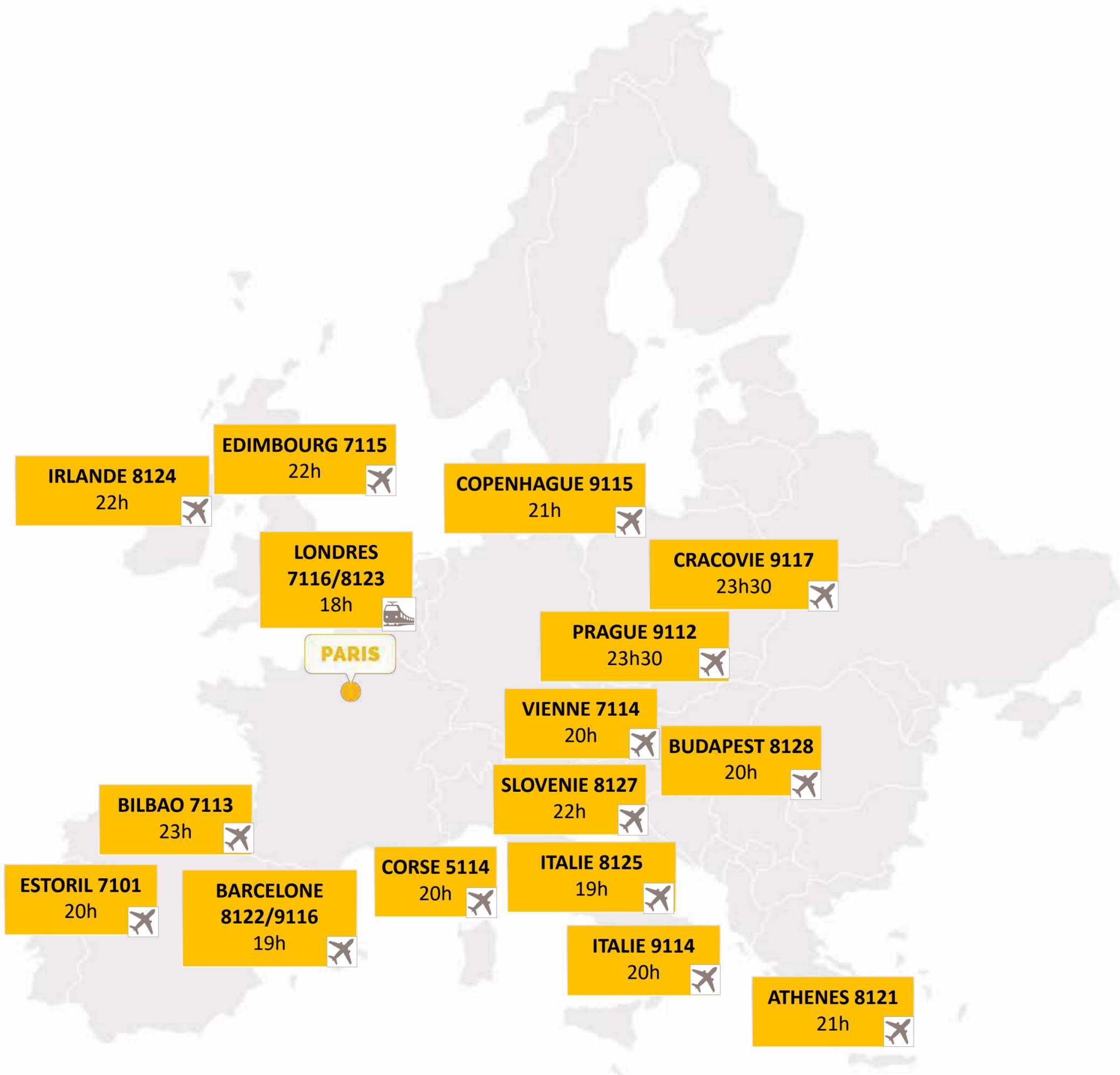
*Seule la convocation adressée à 15 jours du départ fera foi

*Tous les trajets des centres aux plateformes se font en car



*Les horaires sont donnés à titre indicatif

*Seule la convocation adressée à 15 jours du départ fera foi



SÉJOURS VIA LA PLATEFORME DE PARIS

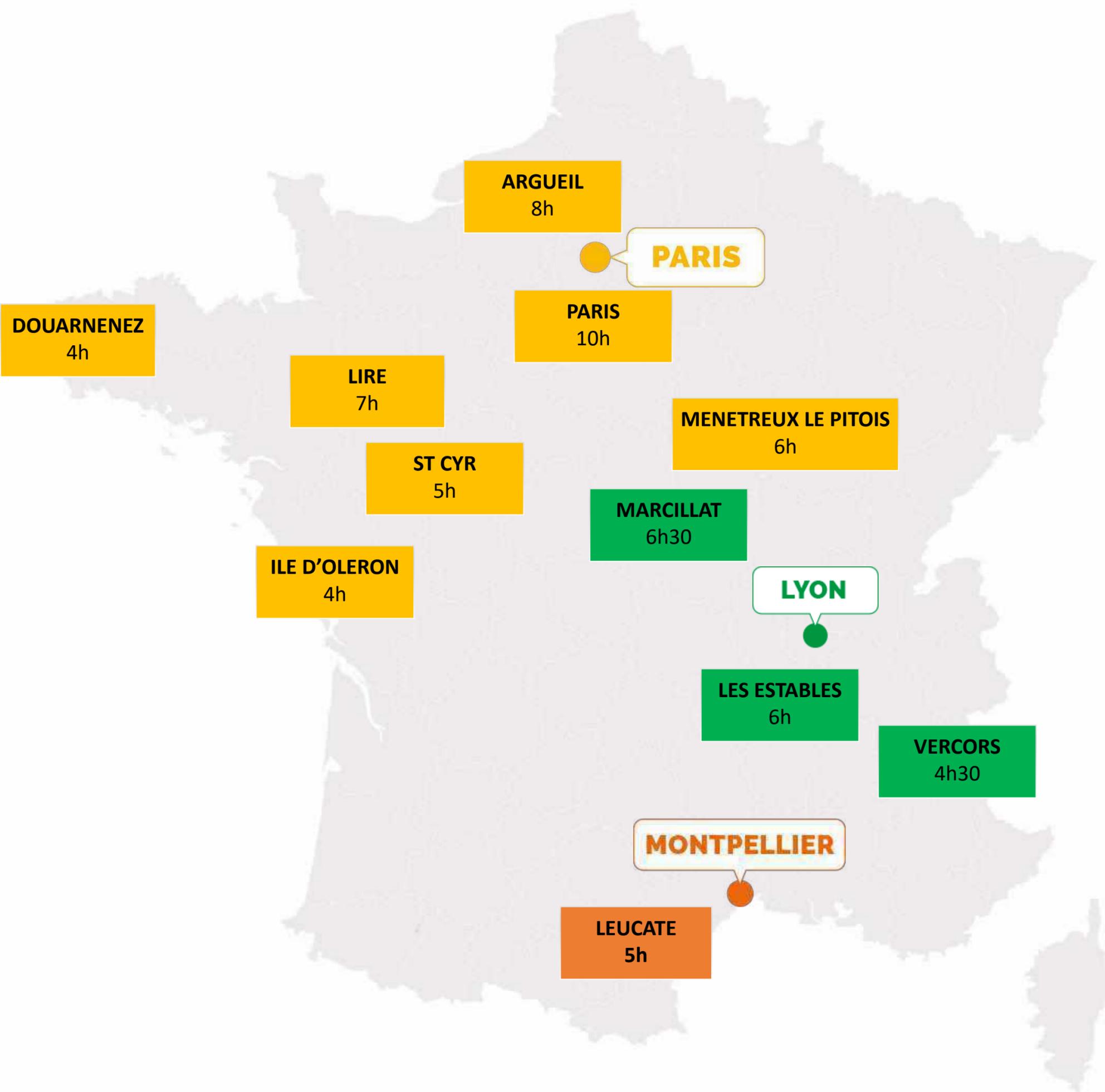
SÉJOURS VIA LA PLATEFORME DE LYON

SÉJOURS VIA LA PLATEFORME DE MONTPELLIER

*Les horaires sont donnés à titre indicatif

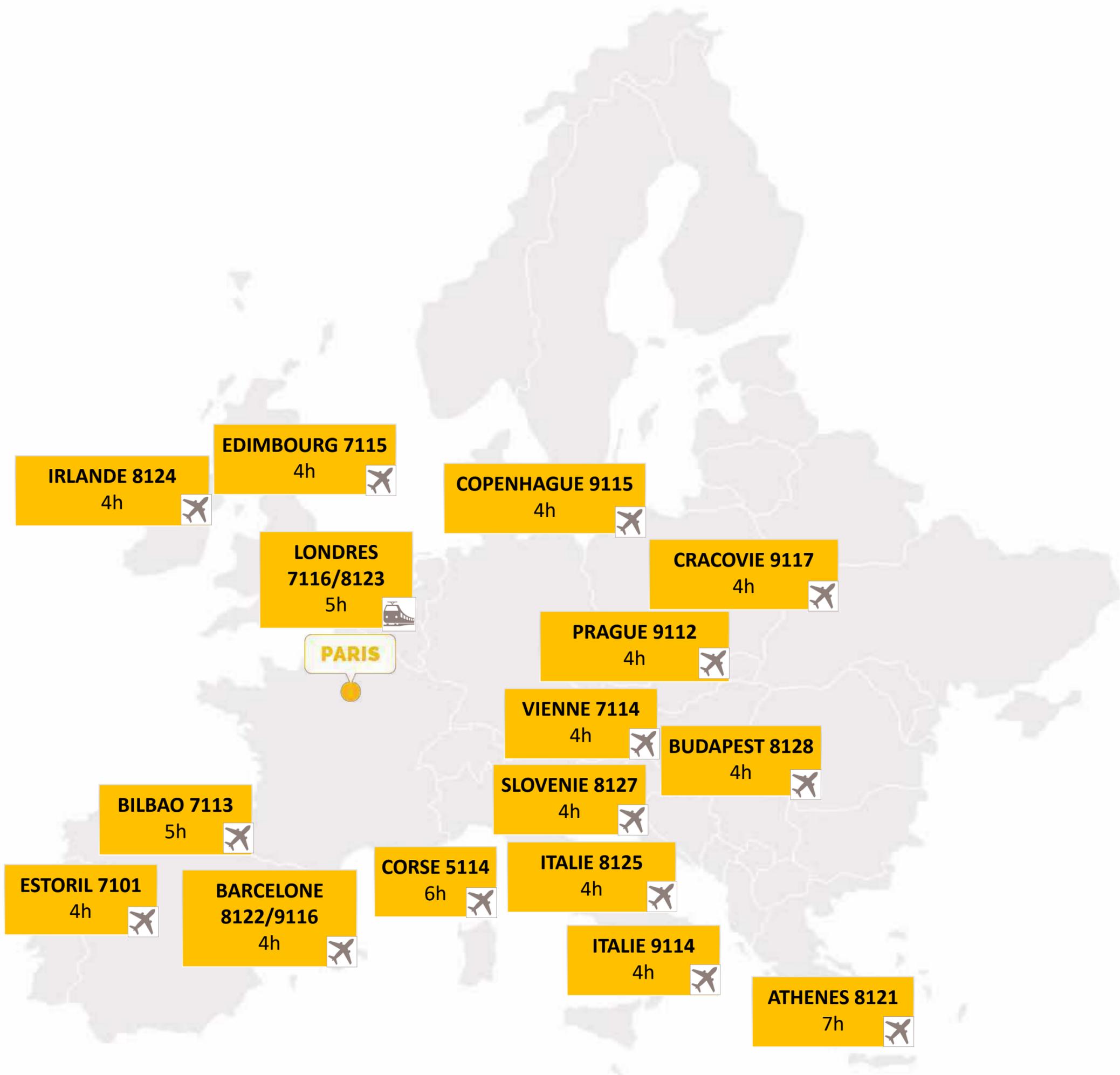
*Seule la convocation adressée à 15 jours du départ fera foi

*Tous les trajets des centres aux plateformes se font en car



*Les horaires sont donnés à titre indicatif

*Seule la convocation adressée à 15 jours du départ fera foi



SÉJOURS VIA LA PLATEFORME DE PARIS

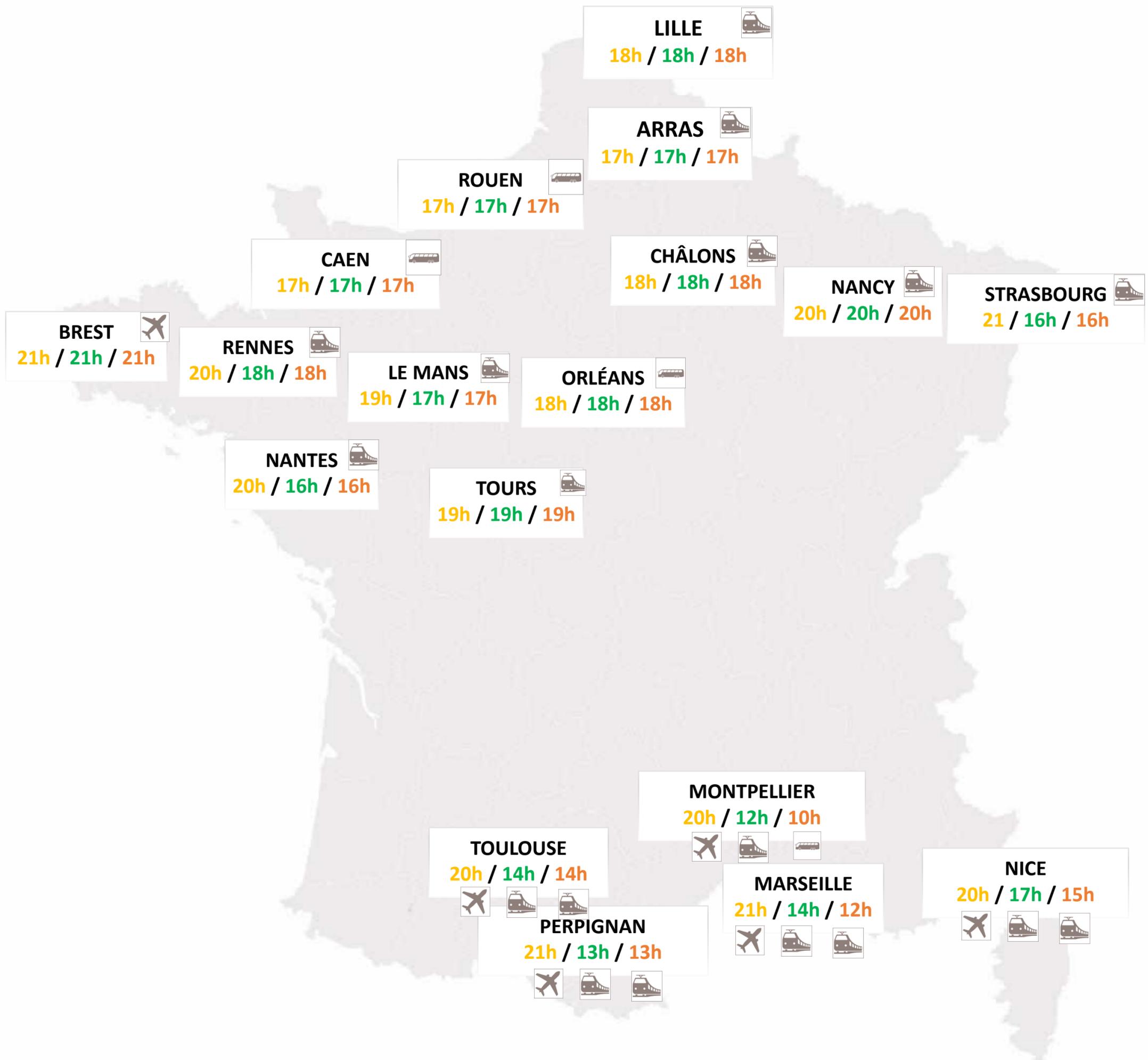
SÉJOURS VIA LA PLATEFORME DE LYON

SÉJOURS VIA LA PLATEFORME DE MONTPELLIER

*Les horaires sont donnés à titre indicatif

*Seule la convocation adressée à 15 jours du départ fera foi

*Tous les trajets des centres aux plateformes se font en car





Du dimanche 20
au samedi 26 avril

SÉJOURS VIA LA PLATEFORME DE PARIS

SÉJOURS VIA LA PLATEFORME DE LYON

SÉJOURS VIA LA PLATEFORME DE MONTPELLIER

*Les horaires sont donnés à titre indicatif

*Seule la convocation adressée à 15 jours du départ fera foi

*Tous les trajets des centres aux plateformes se font en car

>Paris séjour France : 8h30 en car.
>Paris séjour étranger : RDV échelonnés
- de 8h30 à 12h30 selon la destination

PLATEFORME PARIS
Variable / 8h30 / 8h30



DIJON 
7h / 10h / 10h

BESANÇON 
6h30 / 11h / 11h

POITIERS 
7h / 7h / 7h

CLERMONT 
06h / 12h / 12h

LYON
7h / 14h / 13h



BRIVE 
04h30 / 04h30 / 04h30

CHAMBÉRY 
4h / 12h / 11h

BORDEAUX 
6h / 6h / 10h

VALENCE 
4h / 13h / 14h

PAU
7h / 9h / 9h



SÉJOURS VIA LA PLATEFORME DE PARIS

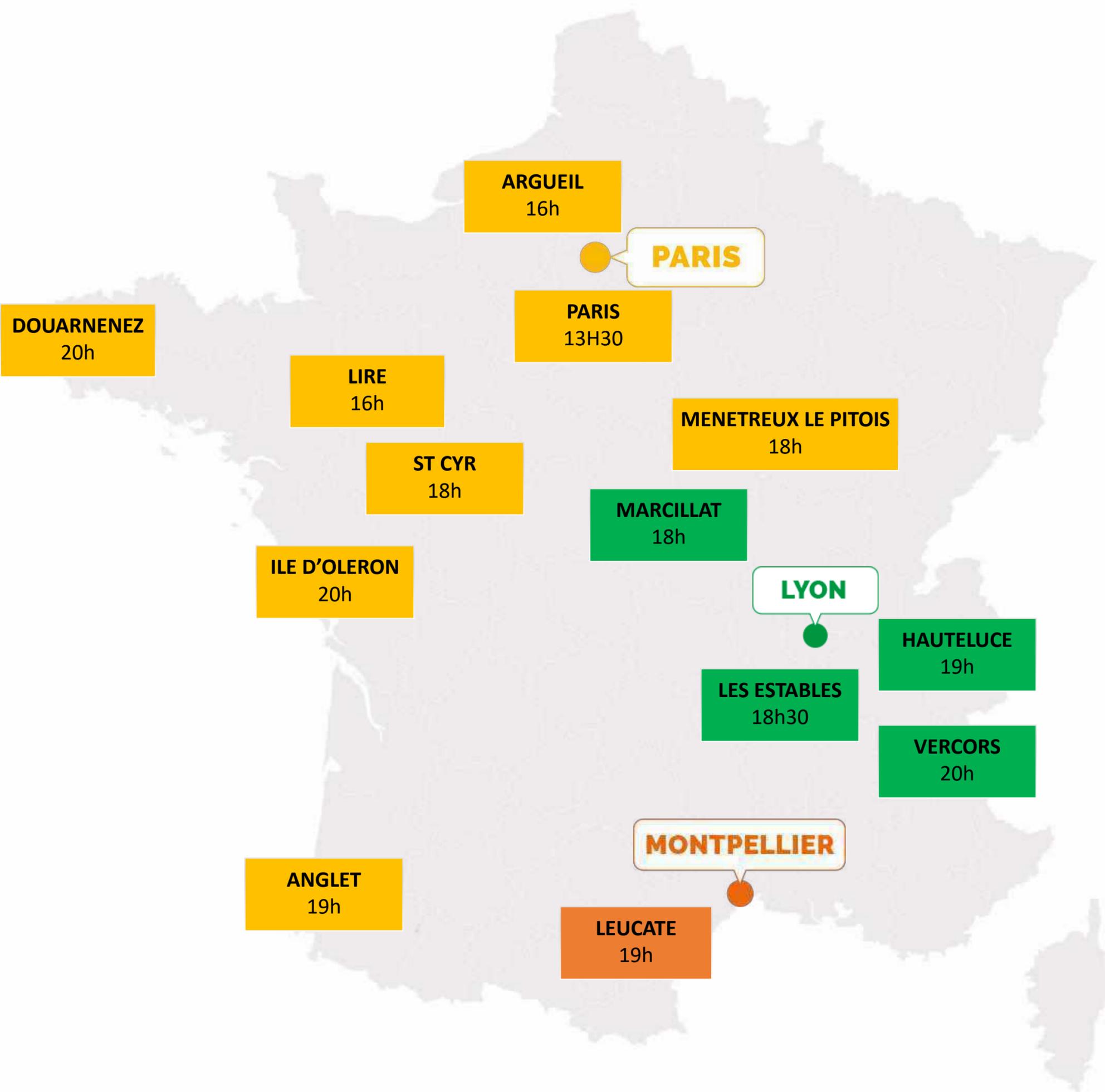
SÉJOURS VIA LA PLATEFORME DE LYON

SÉJOURS VIA LA PLATEFORME DE MONTPELLIER

*Les horaires sont donnés à titre indicatif

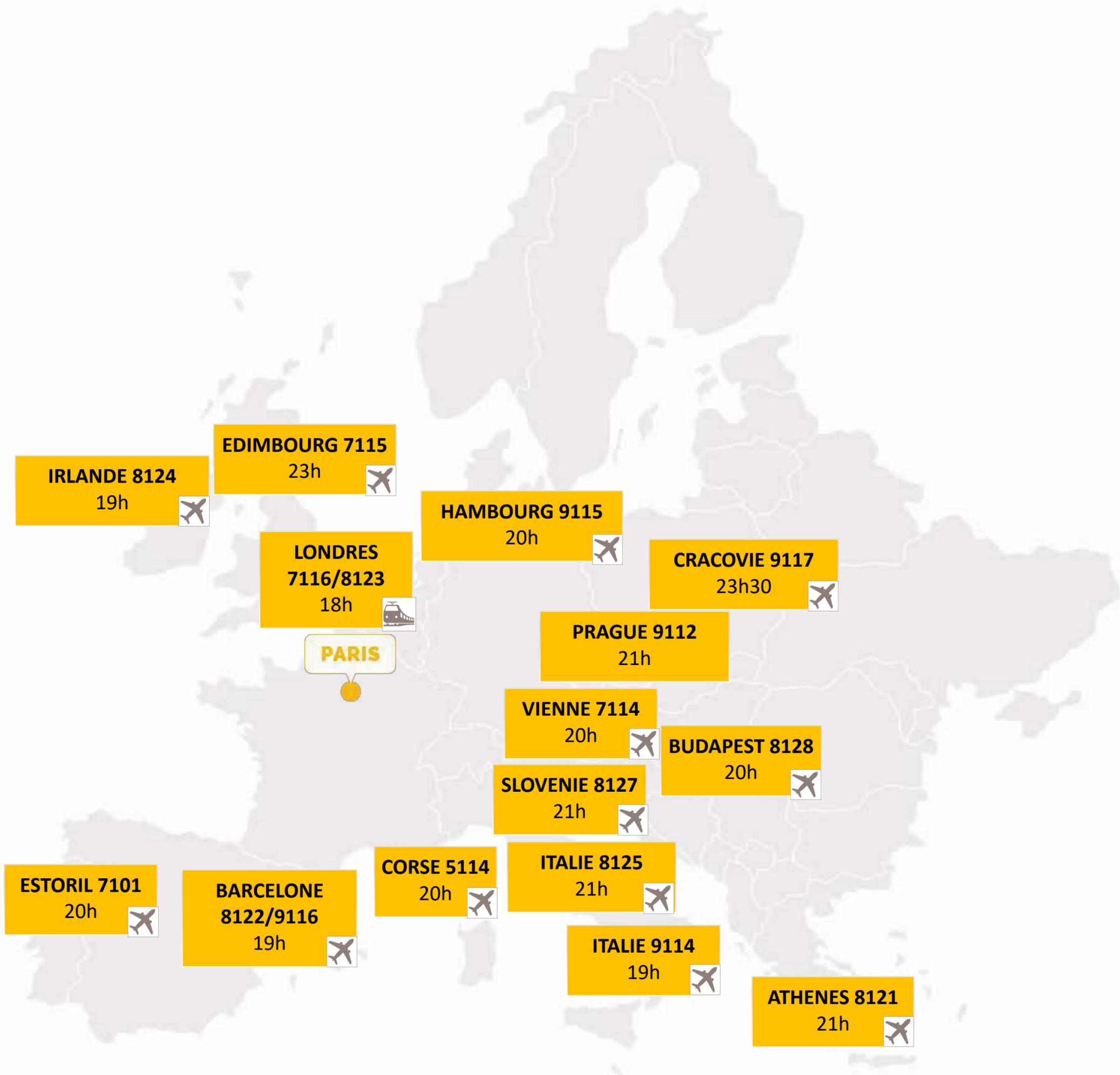
*Seule la convocation adressée à 15 jours du départ fera foi

*Tous les trajets des centres aux plateformes se font en car



*Les horaires sont donnés à titre indicatif

*Seule la convocation adressée à 15 jours du départ fera foi



SÉJOURS VIA LA PLATEFORME DE PARIS

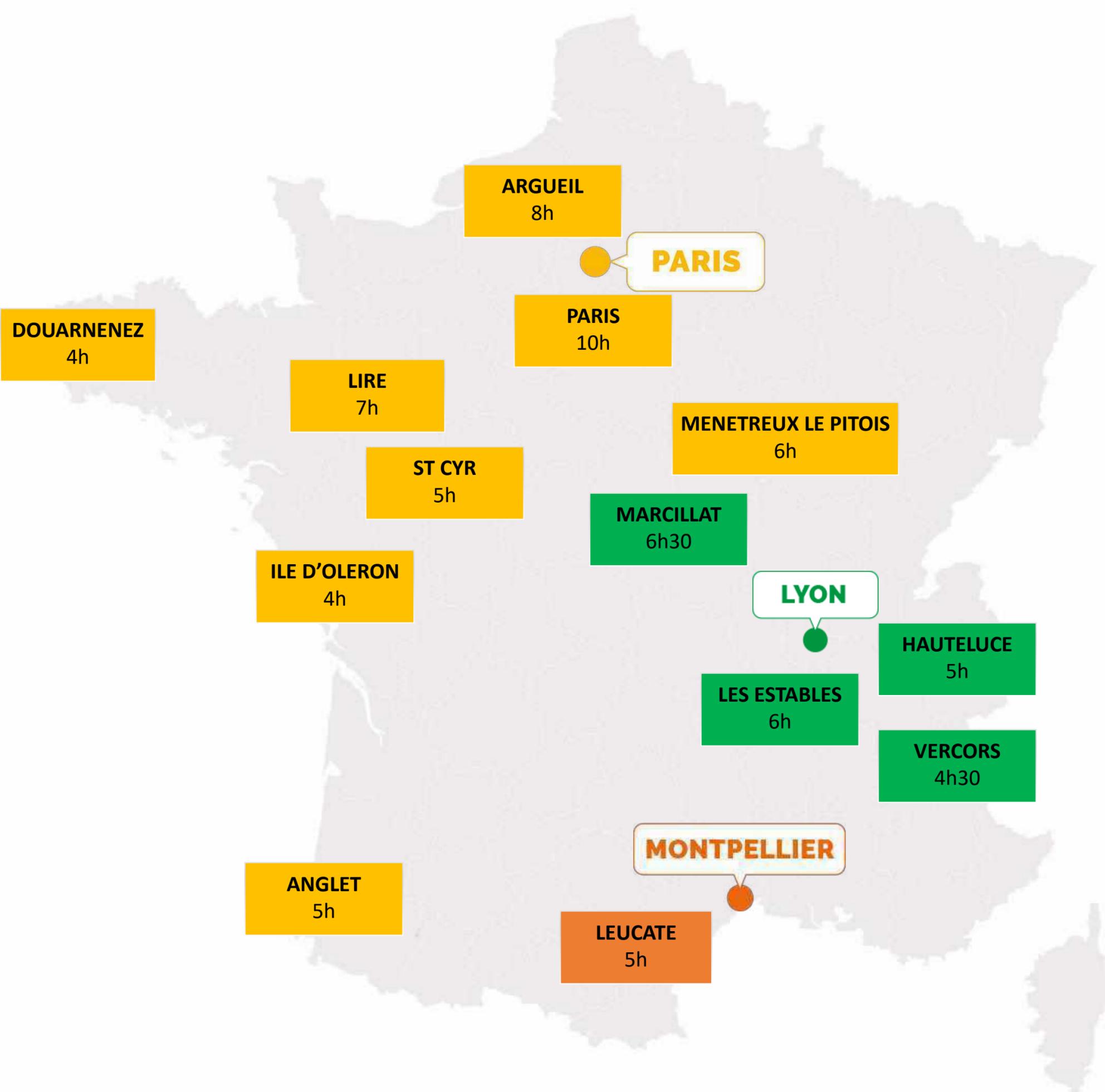
SÉJOURS VIA LA PLATEFORME DE LYON

SÉJOURS VIA LA PLATEFORME DE MONTPELLIER

*Les horaires sont donnés à titre indicatif

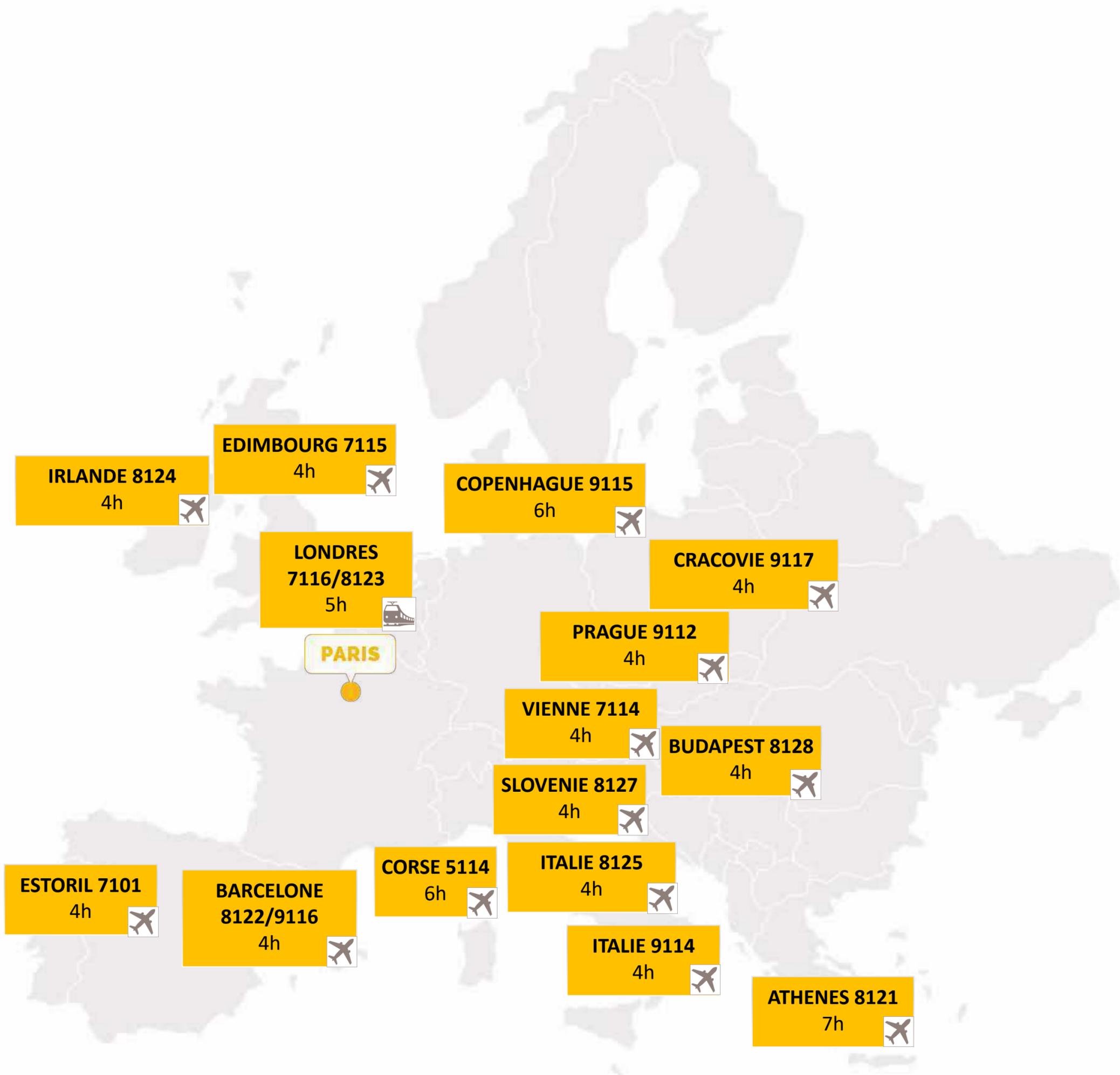
*Seule la convocation adressée à 15 jours du départ fera foi

*Tous les trajets des centres aux plateformes se font en car



*Les horaires sont donnés à titre indicatif

*Seule la convocation adressée à 15 jours du départ fera foi



SÉJOURS VIA LA PLATEFORME DE PARIS

SÉJOURS VIA LA PLATEFORME DE LYON

SÉJOURS VIA LA PLATEFORME DE MONTPELLIER

*Les horaires sont donnés à titre indicatif

*Seule la convocation adressée à 15 jours du départ fera foi

*Tous les trajets des centres aux plateformes se font en car

>Paris séjour étranger : RDV échelonnés
- de 10h30 à 15h30 selon la destination

PLATEFORME PARIS

Variable / 16h / 16h



DIJON

19h / 14h / 14h



BESANÇON

20h / 14h / 14h



POITIERS

20h / 20h / 20h



CLERMONT

21h / 14h / 14h



LYON

19h / 9h / 11h



BRIVE

21h / 21h / 21h



BORDEAUX

6h / 6h / 10h



CHAMBÉRY

20h / 13h / 13h



VALENCE

19h / 13h / 10h



PAU

21h / 17h / 17h

